

MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 2020

Présents : AVON Jean-Michel, BERAUD François, BLOUET Christine, BRONDEX Elisabeth COCHET Simone, DAVIET Bernard, DEMAISON Béatrice, DERRIEN Patrice, DESTAGNOL Bernard, LEGOUHY Valérie, PAILLE Françoise, PETRIER Pierre, POUPARD Valérie, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, THOMAS Patrice, VALLIER Michel, VERCAEMST Isabelle, VIGNOUD Sophie, VIOLLET Philippe

Absents : BAU ROUPIOZ Valérie, BURGOD Stéphane, COPPIN Martine, LAMBERT Damien, SZMALC Véronique, TILLIET Christophe, VIOLLET Marc

Secrétaire de séance : M. François BERAUD

Le compte rendu du conseil municipal du 15 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

DEL_2020_006 : Approbation du compte administratif 2219 – Budget principal

Le Conseil Municipal approuve et arrête les résultats définitifs présentés ci-dessous :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	+ 696 293.27 €
Résultats antérieurs reportés	+ 479 594.71 €
TOTAL	+ 1 175 877.98 €

Résultat d'investissement

Résultat de l'exercice	425 461.94 €
Résultats antérieurs reportés	- 763 054.00 €
TOTAL	- 337 592.06 €

DEL_2020_007 : Approbation du compte de Gestion 2019 – Budget Principal

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Comptable du Trésor, qui est conforme au compte administratif.

DEL_2020_008 : Affectation de résultat 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	Budget Principal
Résultat de l'exercice	+ 696 283.27
Résultats antérieurs reportés	+ 479 594.71
Résultat fonctionnement cumulé	+ 1 175 877.98
Résultat investissement cumulés	- 337 592.06
Restes à réaliser	- 201 416.56
Besoin de financement (investissement)	539 008.62

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2019, soit **1 175 877.98 €** comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement cumulé :	
- Affectation en réserves R 1068 en investissement	539 008.62 €
- Report en fonctionnement R 002	636869.36 €

DEL_2020_009 : Vote du budget primitif 2020

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le vote du budget primitif de la commune pour l'année 2020 qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement = 2 876 819 €
- Section d'investissement = 6 689 592 €

Après échange de vue et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le budget primitif 2020 présenté.

DEL_2020_010 : Construction école maternelle et locaux périscolaires : modification du plan de financement prévisionnel et demande de subvention

De nouvelles aides pouvant être demandées à la Région Rhône Alpes Auvergne, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le plan de financement prévisionnel du projet de construction d'une école maternelle et locaux périscolaires comme indiqués ci-dessous, et autorise M. Le Maire à déposer les demandes de subventions auprès des organismes concernés.

DEPENSES		RECETTE		
		Aides attendues	Montant aide € HT	%
Travaux	3 640 000,00 €	Etat : DETR	400 000,00 €	9.76%
Maîtrise d'œuvre	434 616,00 €	Conseil Départemental : CDAS	68 000,00 €	1.65 %
Coordonnateur SPS	9 420,00 €	CAF (400€ par m ² affecté au périscolaire)	36 000.00 €	0.88 %
Contrôle technique	12 950,00 €	Région Rhône Alpes Auvergne : Réseaux de Chaleur	20 640.00 €	0.50 %
		Région Rhône Alpes Auvergne : Bois Energie	53 760.00 €	1,31 %
		Emprunt	3 518 586.00€	85.90 %
TOTAL	4 096 986.00 €	TOTAL GENERAL HT	4 096 986.00 €	100%

DEL_2020_011 : Travaux de modernisation des écoles : demande de subvention à la Région Rhône Alpes Auvergne au titre du programme « Bourg-Centre »

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous relatif aux travaux de modernisation dans les deux écoles de la commune (pose de volets roulants, de climatisation, peinture...), et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Rhône Alpes Auvergne, au titre du programme « Bourg Centre ».

DEPENSES HT		RECETTES		
		Aides attendues	Montant aide € HT	%
Rénovation école du Val : peinture	20 790,00	Région Rhône Alpes Auvergne (bourg centre)	20 978,00	49.95 %
Pose de stores électrique : école du Val	12 871.11	Autofinancement	21 022,00	50.05 %
Climatisation école du centre	8 338.89			
TOTAL	42 000,00	TOTAL GENERAL HT	42 000,00	100%

DEL_2020_012 : Enfouissement de réseaux sur la parcelle 274 A 279 place de l'Eglise à Sion : convention avec le SYANE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet d'enfouissement des réseaux sur la place de l'Eglise à Sion, qui consiste en la dépose de tous les câbles aériens d'électricité, de téléphone et d'éclairage public ainsi que la suppression de tous les supports concernés tel que poteaux béton, poteaux bois, potelets sur toiture ou consoles en façades. Ces infrastructures seront remplacées par des réseaux posés en souterrain et impacteront la parcelle 274 A 279 appartenant à la commune.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer, avec le SYANE, la convention relative à l'implantation d'ouvrages de réseaux de distribution publique d'électricité et à l'établissement d'artère souterraines de télécommunications et de leur dispositifs annexes.

DEL_2020_013 : Acquisition à l'euro symbolique de 95 m² de terrain détaché des parcelles 289B1414 et 289B1417, situées au lieu dit La Ponnaix et appartenant à M. Mme ANTUNÈS José

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'acquérir à l'euro symbolique 84 m² de terrain détaché de la parcelle 289 B 1414, et 11m² de terrain détaché de la parcelle 289 B 1417, à M. et Mme ANTUNÈS José, pour l'aménagement piétonnier, route de Genève (la Ponnaix), et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié.



DEL_2020_013 : Classement des archives communales de la commune de Vallières : recours au service archiviste du Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de recourir au service « Archiviste » du Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour la mission « traitement des archives communales papier en 2021 » de la commune de Vallières pour un montant estimé à 11 520 € TTC, et précise que l'intervention ne pourra avoir lieu avant le premier semestre 2021.

- Demandes d'urbanismes déposées et en cours d'instruction

ZONE DU PLU

. DECLARATION PREALABLE

* PILLET Charles, 267 Route de Verlioz Bas, réfection de toiture	UH
et pose d'une clôture et portail	
*DECHENE Jimmy, 1007 Route de Genève, construction d'une piscine	UC
*TOCHON –DANGUY Laurent, 467 Route de Survent, division de terrain	UCI
bâti pour détachement d'un lot à bâtir	
*GERVASONI Christophe, 258 Route d'Annecy, réfection de la toiture, pose	UC
de velux, porte fenêtre et balcon	
*ROY René, 465 Route des Rosets, clôture	UC
*VIOLLET Claude, 605 Route de Verlioz, réfection de la toiture	UC
*MARTIN Emmanuel, 1040 Route de Verlioz, extension façade SUD	UH
*CAPELLE Laurence, 80 Impasse du Pic Epeiche, extension	UC
*SCI VALIRE représentée par M. MILLERET Sylvain, 56 Route d'Annecy	UA
Garage	

. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

*AARAB Nabil et CHARAKA Siham, Route de Verlioz Bas, construction	UC
d'une maison individuelle	
*POTHAIN Alexandre, Chemin de Vers les Bois, lotissement les Felays,	UD
construction d'une maison individuelle	
*SCCV LES VILLAS IMPULSION représentée par M. CROZET Yannick,	UC
Route de Sur les Marais, démolition du bâtiment existant et construction	
de 2 immeubles de 6 logements chacun	
*MOURA-FRANCISCO Serge, Impasse des Sittelles, construction d'une	UC
maison individuelle	
*RUBIO Jérémie et CAVORET Malia, Route du Val, lotissement Chenevière	Aub
et Fontanille, construction d'une maison individuelle	
*FROMAGERIE CHABERT, 710 Route du Val, extension de 3 bâtiments.....	UX
pour stockage et conditionnement	